

# Maîtres d'ouvrage : acquérir les bonnes pratiques de suivi des projets solaires thermiques

## PRÉREQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

- > Connaître les enjeux et le contexte des installations solaires thermiques
- > Comprendre le rôle des études préalables
- > Identifier les principales sources réglementaires, normatives et documentaires
- > Déterminer les bonnes pratiques permettant d'assurer la conformité/pérennité de l'installation
- > Identifier les étapes clés du suivi d'installations solaires

## PROGRAMME

### Généralités, contexte et enjeux du solaire thermique

- > Le marché du résidentiel individuel et collectif (en France)
- > Le marché européen
- > ADEME : Conditions d'éligibilité et de financement (CEF)

### Etudes d'opportunité / faisabilité

- > Spécificités & points forts/faibles du site et possibilités d'implantation des équipements
- > Analyse / détermination / évaluation des besoins ECS
- > Pré-déterminer le schéma de principe et pré-dimensionner les principaux équipements
- > Affiner le dimensionnement dans un logiciel adapté
- > Présentation d'un rapport d'opportunité / de faisabilité

### Les principales solutions techniques

- > Solutions ECS "classiques" : CESC, CESI, CESCO, CESCOI
- > Nouvelles solutions techniques : PAC solaire, SSC, SSC collectif...
- > Les principales sources documentaires : Enerplan, Rage...
- > Le contexte législatif, réglementaire, normatif...

### Planification et gestion du projet :

- > Les étapes de conception, mise en œuvre, mise en service, exploitation, suivi de perf.
- > Photothèque points forts, points faibles...
- > Les fiches "points clés" : Conception, mise en œuvre, réception, suivi

Atelier pratique : Etude de cas concrets

## EVALUATION ET VALIDATION

- > QCU de validation des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation (inter-entreprises) ou questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation (intra-entreprise)

## PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage et pilotes de projets en solaire thermique

## DURÉE

- > 1 Jour soit 7 heures

## COÛT

- > En inter-entreprises : 880 € HT par personne soit 1 056 € TTC (20% TVA)
- > En intra entreprise : nous contacter

## EFFECTIF

- > Minimum : 4 personnes
- > Maximum : 12 personnes

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive (études de cas, cas illustrés)

LES



- > Connaître les bonnes pratiques dans le pilotage des projets de solaire thermique pour les Maîtres d'ouvrage sur un format court
- > Formation animée par un expert praticien du sujet